

# Ouvriers de l'arsenal en résistance(s), Brest 1914-1918/1940-1944. La CGT brestoise à l'épreuve des deux guerres mondiales : du pacifisme à la lutte armée

Au cours des deux conflits mondiaux qui embrasèrent le xx<sup>e</sup> siècle, le syndicat « rouge<sup>1</sup> » de l'arsenal de Brest mena une activité de résistance aux politiques gouvernementales, hostile dans un premier temps aux cabinets d'Union sacrée et, dans un second temps, à l'État français imposé par Vichy. Les caractéristiques propres à ces deux contextes bellicistes nous imposent évidemment d'aborder le concept de « Résistance » sous deux approches distinctes et de ne pas tenter de réaliser à toute force un parallèle entre les deux époques. Mais il était néanmoins question de deux mouvements ouvriers subversifs, clandestins et organisés, deux comportements d'opposition aux pouvoirs en place, et, à ce titre, périlleux car particulièrement répréhensibles en temps de guerre.

## La Grande Guerre : du pacifisme au bolchevisme<sup>2</sup>

Depuis juillet 1911 et le « coup d'Agadir <sup>3</sup>» qui avait ravivé les tensions entre la France et l'Allemagne, la Confédération générale du travail (CGT) avait entrepris une campagne tous azimuts contre la militarisation du pays. La Confédération comptait encore un fort courant anarcho-révolutionnaire et, pour cette raison,

---

1. Surnom donné au syndicat CGT de l'arsenal dès sa naissance en 1900, en raison des positions extrémistes adoptées par ses leaders, dans la droite ligne du syndicalisme révolutionnaire et libertaire prôné par Fernand Pelloutier et la Fédération des bourses du travail.

2. Pour approfondir la question de l'activisme pacifiste brestoïse à cette période, nous renvoyons à notre article : LE MOIGNE, Alain, « Le pacifisme ouvrier brestoïse à l'épreuve de la Première Guerre mondiale : Brest et son arsenal (1911-1918) », dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXLII, 2014, p. 361-383.

3. Incident militaire et diplomatique entre les deux pays, imputable à l'envoi, par l'Allemagne, d'une canonnière dans la baie d'Agadir (Maroc), le 1<sup>er</sup> juillet 1911.

nombre de ses militants étaient passibles d'arrestation en cas de mobilisation<sup>4</sup>. La propagande s'amplifia à partir de novembre 1912, alors que l'imminence de la menace se concrétisait dans les Balkans<sup>5</sup>. Le congrès confédéral extraordinaire de la CGT<sup>6</sup> prit la décision « de s'opposer par tous les moyens à une guerre éventuelle et [de] répondre à l'ordre de mobilisation par la grève générale et l'insurrection<sup>7</sup> ». Près de deux années plus tard, le 28 juillet 1914, alors que l'Autriche-Hongrie venait de déclarer la guerre à la Serbie, l'ensemble de la gauche brestoïse<sup>8</sup> rassemblait encore 5 000 personnes autour d'un seul slogan : « À bas la Guerre ». Les dirigeants de la CGT du Ponant envisageaient de prendre les armes pour gagner le maquis<sup>9</sup>. Mais le 31 juillet, le déferlement de propagande pacifiste que venait de connaître la France pendant deux années s'éteignit brutalement à l'annonce de l'assassinat de Jean Jaurès. En l'espace de quelques jours, le mot d'ordre « À bas la guerre » céda la place à « Défense nationale avant tout »<sup>10</sup>.

Après la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO) le 1<sup>er</sup> août, ce fut au tour de la CGT, le 4, de se rallier à l'Union sacrée prônée par Raymond Poincaré.

Quelques voix s'élevèrent immédiatement à l'encontre de ce qui constituait un reniement des idéaux internationalistes de la Confédération, mais celles-ci ne furent qu'une minorité<sup>11</sup> et globalement, la campagne pacifiste se tut devant le patriotisme triomphant qui gagnait l'ensemble des composantes de la société française. À Brest, à l'exception de certains militants particulièrement convaincus, la CGT de l'arsenal – syndicat le plus influent du département – suivit la ligne du secrétaire général

4. Militants classés sur le Carnet B, principal outil du ministère de l'Intérieur pour lutter contre les individus susceptibles de s'opposer à la mobilisation en cas de conflit. Sur ce sujet, nous nous référons principalement à BECKER, Jean-Jacques, *Le carnet B*, Paris, Klincksieck, 1973, 226 p.

5. Première guerre balkanique (octobre 1912-mai 1913) opposant la Serbie, la Bulgarie, la Grèce et le Monténégro à l'Empire ottoman.

6. Paris, les 24 et 25 novembre 1912.

7. KRIEGL, Annie, *Aux origines du communisme français, 1914-1920, contribution à l'histoire du mouvement ouvrier français*, 2 vol., Paris-La Haye, Mouton, t. 1, 1964, 995 p., p. 45 sq. Une autre résolution stipulait : « En cas d'aventure guerrière, le devoir de tout travailleur est de ne pas répondre à l'ordre d'appel et de rejoindre son organisation de classe pour y mener la lutte contre ses seuls adversaires : les capitalistes ». Cité dans DEFASNE, Jean, *Le Pacifisme*, Paris, Presses universitaires de France, 1983, 127 p., p. 82.

8. Victor Pengam pour la CGT de l'arsenal et l'Union des syndicats du Finistère, Jules Le Gall pour la Bourse du travail, Jean Le Treis pour la section SFIO de Brest et Hippolyte Masson, maire de Brest et secrétaire de la fédération socialiste du Finistère.

9. Jules Le Gall annonça qu'il avait un pistolet automatique de 21 cartouches et des chargeurs de rechange, « ce qui lui permettrait d'avoir raison de ceux qui se présenteraient pour l'appréhender », Arch. dép. Finistère, 1 M 235, comité secret du syndicat du port, de la Bourse du travail et de la Jeunesse syndicaliste, 29 juillet 1914.

10. « Défense nationale d'abord. Ils ont assassiné Jaurès, nous n'assassinerons pas la France », titrait Gustave Hervé dans son édition spéciale du 1<sup>er</sup> août de *La Guerre sociale*.

11. Pierre Monatte, par exemple, fut un des rares à démissionner des instances confédérales (5 janvier 1915).

confédéral Léon Jouhaux. Ce revirement brutal résultait également pour partie de la situation privilégiée dont bénéficiaient les ouvriers de l'établissement militaire en période de conflit. Spécialistes indispensables au maintien de la production de guerre, ils étaient appelés, pour nombre d'entre eux, à être mobilisés sur place. Enfin, en vertu de l'état de siège qui donnait tout pouvoir au préfet maritime, l'aggravation des sanctions en cas de dérapage antinational décourageait les plus téméraires des partisans de la paix à tout prix<sup>12</sup>.

Pour participer à l'effort national, la fédération CGT de la Marine laissa le gouvernement René Viviani revenir sur des acquis majeurs : les commissions mixtes<sup>13</sup> et les douze jours de congés payés furent suspendus ; jusqu'aux huit heures de travail quotidiennes qui devinrent dix heures et même parfois plus, y compris le dimanche. Il est vrai qu'à l'automne 1914, nombreux étaient ceux qui espéraient encore une victoire écrasante et surtout rapide. Localement, les dirigeants du syndicat « rouge » œuvrèrent dans le sens d'un rapprochement avec les autorités militaires, dénonçant la « trahison du prolétariat allemand » qui avait mené à cette guerre<sup>14</sup>, allant même jusqu'à signaler à la direction les ouvriers coupables de malfaçons. Venant de pacifistes qui prônaient il y a encore peu de temps le sabotage et la grève insurrectionnelle, cette attitude pouvait paraître singulière, mais elle confirmait également le fait que les actes de malveillance contre l'outil de travail n'étaient pas à l'ordre du jour, même chez les révolutionnaires les plus acharnés. Face à la réalité des faits, les théories les plus extrêmes n'avaient plus cours. Le 30 mai 1915, la Bourse du travail de Brest, reconnue pour être un des principaux viviers de militants « avancés » de la ville, en vint même à participer à la « Journée française », souscription publique à vocation patriotique. Il était clair que, dans de telles conditions, l'éventualité d'une campagne structurée contre la poursuite de la guerre était tout à fait exclue.

Mais après quelques mois de batailles sanglantes, l'espoir d'une victoire éclair allait céder la place à l'incertitude d'un conflit qui s'enlisait dans les tranchées du front et à l'angoisse d'un quotidien qui devenait chaque jour plus difficile à l'arrière. Les premières dissensions n'allaient pas tarder à se dessiner dans le monde ouvrier brestois alors que l'unité derrière la CGT commençait déjà à se fissurer<sup>15</sup>. La fracture allait bientôt devenir patente entre partisans de la reprise des relations avec les

12. Une circulaire du directeur des Constructions navales de décembre 1915 prévoyait que toute infraction, même légère, à la discipline, serait punie de trois à trente jours de salle de police.

13. Instances bipartites ministère-syndicats mises en place en 1909 et qui permirent aux travailleurs civils de la Marine de bénéficier d'avantages souvent significatifs, bien avant ceux du secteur privé (horaires de travail réduits, congés payés, etc.)

14. Un des principaux arguments de Jouhaux pour justifier du ralliement de la CGT à l'Union sacrée.

15. Au printemps 1915, le syndicat CGT des travailleurs municipaux vota un blâme à la Confédération pour son soutien aux gouvernements bellicistes.

prolétaires des pays belligérants – qualifiés d’antinationaux ou de germanophiles – et ceux qui ne voyaient d’autre issue à la guerre qu’une victoire totale et sans condition sur le « boche » :

« Je ne crois pas possible d’entretenir des relations fraternelles avec les Allemands ;

J’approuve l’attitude qu’a observée jusqu’à présent la CGT ;

J’espère qu’elle ne s’en départira pas avant la fin des hostilités ;

Il sera temps alors, après que nos soldats auront chassé les Allemands de France et de Belgique, de discuter sur l’opportunité de renouer avec eux des relations syndicales. »<sup>16</sup>

C’est en ces termes que s’exprimait le vieil anarchiste Jean Henri Demeule<sup>17</sup> en avril 1916. Comme de nombreux Français, ses opinions avaient été transformées à l’épreuve des événements et se trouvaient maintenant aux antipodes des idéaux qu’il défendait à l’époque où il commémorait la Commune de Paris à la salle de Venise<sup>18</sup> aux cris de « Vive la Sociale ! Vive la Commune ! Vive l’Internationale ! ». C’était le 17 mars 1889<sup>19</sup>.

### *L’ombre de Zimmerwald*

Le printemps 1916 marqua un réveil de l’activité pacifiste brestoise. Celui-ci se traduisit notamment par une évolution sensible des positions du syndicat rouge dont les responsables – Marcel Salaün et Alain Le Duff<sup>20</sup> – rappelèrent la fédération de la Marine CGT à ses devoirs internationalistes.

L’augmentation incessante du coût de la vie et les pénuries étaient venues réveiller des idéaux tombés en sommeil depuis août 1914. « Une grande pacifiste, la misère, va nous prêter main-forte » déclarait l’instituteur François Mayoux<sup>21</sup>, conscient que la situation matérielle des Français représenterait un poids bien plus important qu’un simple appel à leur sentiment pacifiste.

16. Arch. dép. Finistère, 1 M 243.

17. Tonnelier à l’arsenal, présent dès 1894 sur les listes de suspects du Finistère en tant que « propagandiste libertaire antimilitariste ».

18. Salle de théâtre de variété, de bals et de banquets ouverte en juin 1865 et située au 9 de la rue Armorique, à Recouvrance. Elle était également utilisée pour l’organisation de réunions politiques. Jean Jaurès et Aristide Briand y haranguèrent les ouvriers brestois en 1900 et Jaurès une seconde fois en 1909. Venise devait devenir le cinéma Armor en 1920.

19. L’exemple le plus frappant de revirement provint certainement du plus célèbre des anarcho-syndicalistes brestois d’avant-guerre, Victor Pengam. Mobilisé en septembre 1914, il contracta la tuberculose au front. Quand il revint à Brest, il était devenu fervent patriote. BAAL, Gérard, « Victor Pengam et l’évolution du syndicalisme révolutionnaire à Brest (1904-1914) », *Le Mouvement social*, n° 82, 1973, p. 55-82.

20. Marcel Salaün : secrétaire général du syndicat (1916 et 1917). Alain Le Duff : secrétaire-adjoint (1916).

21. Cité dans DEFASNE, Jean, *Le Pacifisme...*, op.cit., p. 87.

D'autre part, le port du Ponant n'était pas resté à l'écart des démarches entreprises par le mouvement ouvrier international depuis la conférence de Zimmerwald<sup>22</sup>. En mars 1916<sup>23</sup>, peu de temps avant le rendez-vous de Kienthal<sup>24</sup>, Inessa Armand, amie personnelle de Lénine, était venue solliciter l'adhésion des militants brestois au projet de Comité pour la reprise des relations internationales (CRRI)<sup>25</sup>. Un groupe de syndicalistes, majoritairement de l'arsenal – avec à sa tête Alain Le Duff et René Guéna<sup>26</sup> –, s'était aussitôt formé pour propager les idées pacifistes de la « gauche de Zimmerwald ».

Des voix de plus en plus nombreuses allaient maintenant s'élever contre Jouhaux<sup>27</sup>, même si le syndicat rouge décidait, pour l'heure, de rester fidèle à la Confédération en refusant d'adhérer au groupe dissident fondé par Raymond Péricat, le Comité de défense syndicaliste (CDS)<sup>28</sup>, proche à la fois de l'ultragauche marxiste et de l'anarchisme. Une progression vers des positions plus extrêmes aurait été néfaste aux revendications professionnelles, *a fortiori* dans un établissement militaire comme l'arsenal.

Néanmoins, le mouvement était enclenché et il devait se développer un peu plus en 1917, alors que les limites de l'exaspération allaient être atteintes face à un pouvoir d'achat qui déclinait continuellement et des salaires qui demeuraient désespérément bas, face aux départs incessants de nouvelles troupes vers le front, face aux massacres qui s'y déroulaient pour ne gagner que quelques mètres, perdus dès le lendemain, face, en définitive, à un conflit qui n'en finissait pas et qui était à l'origine de tous les maux.

Les prises de position qualifiées d'antinotionnelles apparaissaient maintenant au grand jour. L'état d'esprit syndicaliste à Brest, début 1917, était qualifié d'« exécration » par le préfet. De manière récurrente, des interventions « antifrançaises » ou « germanophiles » se produisaient maintenant au cours de réunions syndicales qui

---

22. Village de Suisse où se retrouvèrent, du 5 au 8 septembre 1915, les délégués socialistes de trente-huit pays européens fidèles à l'internationalisme. Une minorité, appelée « gauche de Zimmerwald » et conduite par Lénine, préconisait non seulement la reprise des relations ouvrières internationales mais également la rupture avec la II<sup>e</sup> Internationale et les sociaux-démocrates qui avaient, pour la plupart, délaissé leurs idéaux pacifistes pour soutenir les gouvernements des pays belligérants.

23. KRIEDEL, Annie, « Sur les rapports de Lénine avec le mouvement zimmerwaldien français », *Cahiers du monde russe et soviétique*, vol. 3, n° 2, p. 299-306.

24. Village de Suisse. Conférence internationaliste qui faisait suite à celle de Zimmerwald (24-30 avril 1916).

25. Groupe créé par la « gauche de Zimmerwald ».

26. Secrétaire adjoint du syndicat du port en 1918.

27. Arch. dép. Finistère, 4 M 199. Extrait d'un courrier d'Alain Le Duff à Alphonse Merrheim, le 3 février 1918 : « Je pense que Jouhaux doit s'en aller à moins que les partisans de la paix ne fondent à côté de la CGT une CGT révolutionnaire ».

28. Le CDS, composé de quelques groupements dissidents opposés à l'Union sacrée et favorables à une reprise des relations internationales. KRIEDEL, Annie, *Aux origines...*, *op. cit.*, p. 285-289.

n'étaient pourtant tolérées qu'à la condition formelle que les orateurs s'en tinsent à des considérations strictement professionnelles.

Les tracts, brochures et affiches se mirent à proliférer. L'idée pacifiste se diffusait, surtout dans les milieux de gauche, mais également au sein de certains mouvements d'inspiration sillonniste. Par l'intermédiaire de Le Duff, les documents, qui parvenaient de Paris ou de Genève, étaient distribués jusque dans l'arsenal. Les trains de permissionnaires qui arrivaient en gare de Brest avec les ouvriers résidant à Landerneau ou Lesneven portaient de plus en plus régulièrement des inscriptions qui reflétaient la lassitude générale de la population à l'égard du conflit ; slogans antinationaux et défaitistes gravés dans le bois des compartiments ou écrits à la craie sur les montants des vitres : « Vive la fuite ! ; Vive la révolution ! », « Vive la France !, Vive les boches !, À bas les vaches qui nous conduisent !, À bas les ânes ! », « À bas la guerre ! ; Vive l'anarchie ! », slogans qui allaient naturellement être rejoints, au fil de l'année 1917 et des événements internationaux, par : « Vive la révolution russe ! », « Vive Lénine !, Vive Trotski !, Vive la Russie ! ».

Pendant, malgré ce regain d'activité pacifiste et à la différence d'autres établissements de l'État, l'arsenal ne lança pas de mouvement de grève générale pour protester contre la situation économique et les désastres du front, notamment à la suite de l'hécatombe du Chemin des Dames en avril 1917. Dans la cité du Ponant, il n'était pas encore question que les mutineries de l'arrière fissent écho à celles des tranchées.

Au cours de l'été<sup>29</sup>, le préfet annonçait même au ministre de l'Intérieur que le climat était à l'embellie dans les milieux ouvriers brestois. Cet optimisme dissimulait néanmoins difficilement la réalité. Le syndicat de l'arsenal, sous l'influence de ses membres libertaires, tentait de faire revenir les autres ports et la fédération de la Marine aux idéaux internationalistes et pacifistes prônés par la CGT jusqu'en août 1914. En décembre 1917, par la voix de son secrétaire général Marcel Salaün, il votait un nouveau blâme à Léon Jouhaux. Parmi les sept principaux arsenaux maritimes français<sup>30</sup>, Brest semblait être désormais à la pointe du combat pacifiste.

Même sur le plan professionnel, le syndicat revenait maintenant sur les concessions accordées au début de la guerre. Il réclamait le retour des douze jours de congés payés, des commissions mixtes et de la journée de huit heures, payée dix.

### *Un vent d'est souffle sur Brest*

Les événements qui se déroulèrent à la fin de 1917 dans l'est de l'Europe allaient apporter un élan décisif au mouvement pacifiste en France et à Brest en particulier. Pourtant, le préfet Second, en novembre, semblait manquer une nouvelle

29. Arch. dép. Finistère, 1 M 133, rapport du préfet au ministre de l'Intérieur, 27 août 1917.

30. Brest, Toulon, Cherbourg, Lorient, Rochefort, Ruelle, Guérigny.

fois de sagacité quand il annonçait à son ministre de tutelle : « La situation en Italie et en Russie ne paraît pas avoir suscité de grave émotion et, au contraire, l'arrivée à Brest des troupes américaines y a produit une impression des plus favorables<sup>31</sup> ».

Pourtant, le 2 décembre, au cours du congrès de l'Union des syndicats ouvriers du Finistère, Alain Le Duff proposait de faire voter une résolution ainsi conçue : « Le congrès adresse aux révolutionnaires russes (maximalistes<sup>32</sup>) son salut fraternel et son appui moral ». Il essuya un refus, les dirigeants des instances départementales considérant que cette proposition dépassait les attributions purement professionnelles de l'assemblée. Mais il s'agissait toutefois d'un signe fort qui laissait présager de la tournure qu'allait prendre l'action du syndicat rouge dès janvier 1918.

Malgré une réorientation sensible dans les derniers mois de son mandat, Marcel Salaün ne fut pas reconduit et le bureau fut remplacé par une équipe aux idées bien plus avancées – Alain Le Duff, René Guéna, René Martin, etc. – avec à sa tête Léon Capitaine. Les premiers adhérents brestois à la cause zimmerwaldienne avaient réussi leur entreprise de noyautage dans les milieux ouvriers du port et se trouvaient maintenant aux commandes de la CGT de l'arsenal.

Sous couvert de revendications économiques et corporatives, plus mobilisatrices que la seule cause pacifiste, le bureau Capitaine préparait une action de plus grande ampleur. Le syndicat était maintenant puissant. Il comptait plus de 2 500 adhérents. Le renchérissement des denrées, amplifié à la suite de l'arrivée des *Sammies* à Brest en novembre 1917, avait poussé de nombreuses catégories, notamment des femmes – les « munitionnettes » – à adhérer, si bien que le bureau n'avait même plus à recourir à des arguments idéologiques pour recruter. Sa situation financière pouvait lui permettre de soutenir un mouvement d'une durée significative. Le rapport de force avec l'autorité maritime n'était plus le même que quelques mois auparavant et un véritable danger pesait dorénavant, en plein conflit, sur l'organisation de la Défense nationale. Malgré les mises en garde des autorités, les réunions syndicales débordaient de plus en plus régulièrement le cadre professionnel, évoluant en démonstrations politiques dans lesquelles on parlait de paix, de Russie, de révolution, de Lénine, de Trotski et au cours desquelles on chantait *l'Internationale* comme aux plus beaux jours du syndicat rouge, vers 1900-1904. À l'origine de toute propagande pacifiste à Brest, on trouvait un ouvrier de l'arsenal. C'est ainsi, par exemple, qu'il fut établi que, le 10 janvier, un groupe de perturbateurs, venu troubler une conférence patriotique au Relecq-Kerhuon, était mené par Capitaine en personne. Les autorités soupçonnaient également fortement, mais sans preuve, les membres du syndicat du port d'être à l'origine de l'apposition d'affiches « Debout les morts ! » dans la nuit

---

31. *Ibid.*, 1 M 133, rapport du préfet au ministre de l'Intérieur, 17 novembre 1917.

32. Terme sous lequel étaient généralement présentés les bolcheviks à ce moment, en opposition aux « minimalistes » qui se contentaient d'un minimum de revendications.

du 16 au 17 janvier 1918, comme d'avoir incité un jeune ouvrier du Moulin-Blanc, un nommé Pouliquen, à inscrire des propos antinationaux dans les toilettes de la poudrerie<sup>33</sup>. Les libertaires de l'arsenal entretenaient incontestablement un climat insurrectionnel dans le monde ouvrier brestois.

Ce fut à ce moment que le gouvernement prit une mesure qui allait être lourde de conséquences. Il décida de diminuer de 60 centimes par jour – à compter du 29 avril 1918 – le taux de l'indemnité de cherté de vie<sup>34</sup> perçue par les personnels civils de la Marine, au prétexte qu'une prime dite « de base américaine » leur était attribuée<sup>35</sup>. L'effervescence gagna l'ensemble des ouvriers dès lors que l'on parla de toucher « au porte-monnaie ».

Bravant les autorités<sup>36</sup> et défiant les directives de Jouhaux<sup>37</sup>, Capitaine lança un mot d'ordre de grève générale pour le 29 avril. Devant la fin de non-recevoir du ministère, le mouvement fut effectif le jour prévu.

Le nombre de manquants fut évalué à 3271 sur l'ensemble de l'établissement (soit à peu près 32 % de l'effectif). Le 30, il était de 5 387 (53 %) et le 1<sup>er</sup> mai, il ne s'éleva guère que de quelques unités pour atteindre 5 557 (54 %)<sup>38</sup>. Mais le ministère demeura réfractaire à toute négociation et refusa de répondre favorablement à des revendications dont les motivations étaient, selon lui, bien plus politiques qu'économiques. D'autre part, les ouvriers ne reçurent aucun appui de la part des élus socialistes brestois, et notamment d'Émile Goude<sup>39</sup> qui avait pourtant rejoint le clan pacifiste de la SFIO. En conséquence, la reprise du travail fut ordonnée pour le 2 mai au matin sans qu'aucune satisfaction ne soit donnée aux grévistes :

« Aux camarades grévistes. Votre bureau réuni hier au soir, a décidé la reprise du travail, ce n'est pas une capitulation. Nous reprenons le travail parce que nous estimons qu'un mouvement plus prolongé pourrait amener, vu les circonstances actuelles, des effusions

33. « Joffre le tueur d'hommes violeur des droits humains. Que demande le Peuple ? La paix à tout prix et il s'en fout des traîtres. Joffre le traître. ». Arch. nat., F<sup>7</sup> 13 359.

34. 360 francs par mois. Disposition adoptée par le ministère en accord avec la fédération CGT de la Marine en janvier 1918 pour lutter contre le renchérissement général et continu du prix des denrées.

35. L'ensemble des agents de l'État percevait une indemnité de 2 francs par jour pour faire face à l'augmentation des prix qui avait suivi l'établissement des camps de *Sammies* à Brest.

36. Le syndicat adressa au préfet maritime un courrier menaçant intitulé : « Nous sommes la force, nous agirons ».

37. Jouhaux et la majorité de la CGT, fidèles à l'Union sacrée, s'opposèrent aux projets de grève générale portés par le Cds et l'aile gauche de la confédération à l'occasion du 1<sup>er</sup> mai 1918.

38. Du côté des autres corporations, seuls 120 employés municipaux cessèrent le travail. Dans le secteur privé, personne ne suivit, hormis quelques dockers, toujours prompts à arborer leur drapeau noir. La majorité des ouvriers de la ville ne comprenaient pas la raison pour laquelle ils devaient descendre dans la rue pour défendre des avantages auxquels eux-mêmes ne pouvaient prétendre.

39. Ancien commis de la direction des travaux de l'arsenal, premier député breton élu sous l'étiquette SFIO en 1910. Après avoir rejoint l'Union sacrée en août 1914, il s'en détacha en 1916 pour rallier le camp des pacifistes socialistes favorables à la reprise des relations internationales.

de sang que nous voulons à tout prix éviter. Les pourparlers continuent. Rentrons donc la tête haute, notre mouvement a été splendide, conservons notre force pour une nouvelle occasion<sup>40</sup>. »

La fédération CGT de la Marine rejoignait le ministre de la Marine Georges Leygues en dénonçant la bolchévisation du syndicat rouge et en l'accusant d'avoir répondu à l'appel du CDS de R. Péricat. Au demeurant, les leaders brestois ne dissimulaient même plus la véritable finalité d'un mouvement engagé en raison d'une conjoncture économique difficile mais qui était avant tout destiné à faire pression sur le gouvernement pour l'engager dans la voie de la recherche de la paix.

Certains militants, au premier rang desquels les membres du bureau du syndicat, subirent des sanctions disciplinaires<sup>41</sup>. D'autre part, phénomène récurrent à la suite de chaque échec, la CGT de l'arsenal dut faire face à une hémorragie d'adhérents. En décembre 1918, les 2 500 membres de l'hiver précédent n'étaient plus que 800, dont moins de 500 cotisants. Les effectifs étaient revenus à leur niveau des derniers mois de 1914.

Capitaine et ses camarades ne désarmèrent pas pour autant. Pour preuve, au premier congrès minoritaire de la CGT (la fraction pacifiste de la confédération) qui se déroula à Saint-Étienne les 19 et 20 mai 1918, le représentant brestois – l'ouvrier militaire Émile Babouot – vota les résolutions finales, résolument pacifistes et probolcheviques, se référant explicitement à Lénine et aux conclusions de la conférence de Zimmerwald. Plus révélateur encore, en juillet, au congrès confédéral de Versailles, Capitaine et Le Gars s'isolèrent un peu plus encore des autres arsenaux français en réclamant purement et simplement le renversement de Jouhaux et le retour à une paix immédiate.

L'armistice entraîna naturellement une accalmie dans le domaine de la propagande pacifiste, même si la lutte devait reprendre dès le printemps 1919 contre la guerre que l'armée française poursuivait aux côtés de Koltchak et Denikine sur d'autres fronts, contre les vainqueurs de la révolution d'octobre<sup>42</sup>.

Mais la mer Noire était loin de Brest et du point de vue syndical, la victoire française avait porté un coup sérieux aux théories libertaires antimilitaristes prônées haut et fort par la CGT d'avant-guerre. À l'extrême-gauche, suite aux événements d'octobre 1917 en Russie, c'est le bolchevisme qui sortait grandi du conflit. Le courant anarcho-pacifiste brestois, à l'épreuve des événements internationaux, avait

40. Affiches apposées dans les rues de Brest dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 mai. Arch. Dép. Finistère 10 M 47.

41. René Guéna, René Martin, François Craouyeur et quelques autres furent congédiés et pris en charge par le Comité de défense sociale avant d'être mobilisés. Étrangement, Capitaine ne fut pas inquiété.

42. Combat mené en faveur de la libération des mutins de la mer Noire, notamment à la suite de l'incarcération de Charles Tillon à la prison de Pontaniou, à l'été 1919, TILLON, Charles, *La révolte vient de loin. Des soutes du Guichen mutiné aux bagnes métropolitains et marocains*, Paris, Julliard, 1969, 553 p.

évolué vers un mouvement insurrectionnel dont le but était maintenant l'insurrection ouvrière et la révolution prolétarienne sur le modèle soviétique et dont les hérauts n'étaient plus Sébastien Faure ou Jean Jaurès mais Lénine et Trotski. Léon Capitaine et quelques camarades allaient persévérer dans leur entreprise mais le mouvement bolchevik brestois devait finalement se diluer à la charnière des années 1918 et 1919 dans l'échec d'une supposée tentative de soulèvement révolutionnaire à Brest : l'affaire des « Amis de la Vague<sup>43</sup> ».

Eu égard au nombre de travailleurs impliqués, ce mouvement « anti national » fut avant tout symbolique à Brest. Mais il était néanmoins révélateur de la division du monde ouvrier et de l'orientation qu'allait prendre la CGT au début des années 1920. Partagée entre anciens minoritaires pacifistes et majoritaires favorables à l'Union sacrée, elle allait – tout comme la SFIO – se heurter à des volontés scissionnistes qui devaient mener à la séparation et à la création de la CGT unitaire, d'obédience communiste<sup>44</sup>.

## La Seconde Guerre mondiale : germanophobie et anti-maréchalisme

Dans le deuxième temps de cette analyse – la période 1940-1944 –, les raisons qui entraînèrent les militants de l'arsenal à entrer en résistance apparaissent immédiatement plus évidentes, notamment en raison de l'Occupation et des volontés du régime de Vichy d'instaurer un nouvel ordre social<sup>45</sup>. Dissoute par le décret du 9 novembre 1940, à l'instar des autres syndicats ouvriers et des organisations patronales<sup>46</sup>, la CGT clandestinement reconstituée allait adopter une démarche d'opposition systématique à l'État français et à sa politique de collaboration. Progressivement, son activité

---

43. Sur cet épisode de l'histoire brestoise, nous nous référons à GESLIN, Claude, « Un soviét en Bretagne en 1918-1919 ? ou les répercussions à Brest de la révolution bolchevique », dans Bernard BRUNETEAU, Daniel CLÉACH, Arlette ROUDAUT, *Histoire et politique : Mélanges offerts à Edmond Monange*, Brest, Association des amis du doyen Monange, 1994, p. 39-50.

44. Les dates clés de l'évolution de la SFIO et de la CGT dans l'entre-deux-guerres : 25-30 décembre 1920 : congrès de Tours. Scission politique entre majoritaires qui créent la Section française de l'Internationale communiste (SFIC) et minoritaires qui restent fidèles à l'ancienne SFIO. 25-30 juillet 1921 : congrès de Lille. Scission syndicale à la CGT entre majoritaires réformistes dans la ligne de Jouhaux – les confédérés –, et minoritaires qui créent la CGT unitaire. 2-5 mars 1936 : congrès de Toulouse, réunification des deux CGT.

45. Sur la Révolution nationale et les projets de Vichy en matière de réglementation des relations sociales, nous nous référons à LE CROM, Jean-Pierre, *Syndicats nous voilà ! Vichy et le corporatisme*, Paris, Éditions de l'atelier, 1995, 410 p.

46. Les confédérations CFTC et Confédération générale du patronat français (CGPF) furent également dissoutes. Les syndicats de base furent remplacés par des associations provisoires, dans l'attente de la constitution d'un syndicat unique, pièce maîtresse du corporatisme imaginé par Vichy. Les fédérations et les unions départementales restaient tolérées.

principalement axée sur une propagande anti-gouvernementale et antiallemande allait se doubler de faits de résistance armée à l'encontre des forces d'occupation et des collaborateurs notoires.

*Des actes d'insoumission à l'action armée :  
la résistance communiste*

Dès le 19 juin 1940, l'arsenal de Brest passait aux mains des Allemands qui décidaient de maintenir la hiérarchie militaire française en place, avec à sa tête le contre-amiral Jean-Baptiste Le Normand<sup>47</sup>. Mais celui-ci ne devait conserver qu'une autorité fictive dans un établissement classé d'importance vitale par le Reich.

Globalement, l'esprit contestataire et antimilitariste qui animait traditionnellement les travailleurs civils de la Marine s'accordait difficilement avec la discipline militaire. Cette cohabitation devait être encore plus délicate avec les nouvelles règles imposées par l'armée allemande, le sentiment anti « boche » issu de 1870 et exacerbé par la Grande Guerre étant encore bien présent dans les esprits. Dès l'été 1940, les rapports entre les ouvriers et les forces d'occupation furent donc empreints d'hostilité, ou pour le moins d'une défiance mutuelle. Assez rapidement intervinrent des manifestations individuelles d'indiscipline et de mauvaise volonté : refus d'obéir sur le dépôt des marrons<sup>48</sup> aux casiers, manquement au règlement, bousculade à la grille, oisiveté sur le lieu de travail. C'est-à-dire un certain nombre de manquements habituels en temps de paix, et qu'en conséquence il est difficile d'assimiler d'emblée à des faits de résistance, même si les risques étaient augmentés en raison du contexte<sup>49</sup>.

La première manifestation de rébellion collective plus ou moins organisée apparut en janvier 1941 à la pyrotechnie de Saint-Nicolas<sup>50</sup> quand 350 ouvriers et agents techniques refusèrent de confectionner des obus de 75 pour l'armée du *Reich*. Les sanctions furent immédiates : une réduction de salaire de 25 % pour les agents

---

47. Sur l'attitude de la hiérarchie maritime brestoise au cours de l'Occupation, voir notamment les travaux de Lars Hellwinkel et notamment son ouvrage HELLWINKEL, Lars, *Der deutsche Kriegsmarinestützpunkt Brest*, Dieter Winkler, 2010, 278 p., tiré de sa thèse de doctorat, *Brest, base navale de la Kriegsmarine (1940-1944), organisation, développement et fin d'une base navale allemande dans la France occupée*, Michael SALEWSKI et Christian BOUGEARD (dir.), Université de Bretagne occidentale/Université de Kiel, 2006.

48. Médaille où figuraient le nom, le numéro de matricule et le service dans lequel travaillait l'ouvrier. Il constituait un passeport pour circuler dans l'arsenal en même temps qu'il permettait le pointage des absents.

49. L'occupant ne plaisantait pas avec l'ardeur au travail. Ainsi, le 11 novembre 1943, six ouvriers furent incarcérés une nuit à la prison maritime de Pontaniou pour avoir « été surpris parmi un groupe d'oisifs entre 11 h et midi ». Arch. dép. Finistère. 200 W 214. À mesure que la Libération allait approcher, des infractions mineures pouvaient conduire jusqu'à la déportation.

50. Établissement chargé de la confection des munitions de tous calibres, situé au Relecq-Kerhuon et dépendant de l'arsenal.

techniques et des jours de mise à pied pour les ouvriers. Bravant les représailles, plusieurs dizaines d'entre ces derniers partirent pour la zone libre, avec l'espoir de se faire embaucher à l'arsenal de Toulon. Ils essuyèrent un refus de la direction varoise mais leur déception fut vite atténuée quand ils apprirent que dans l'établissement du Levant, leurs collègues fabriquaient des munitions pour l'armée italienne. Ils poursuivirent alors leur périple jusqu'à Vichy, avec l'intention de plaider leur cause auprès de François Darlan. Mais les services du ministre de la Marine du cabinet P.-É. Flandin ne purent que leur conseiller un retour rapide à Brest où de nouvelles sanctions les attendaient s'ils ne reprenaient pas le travail avant le 16 avril : agents techniques : un an de rétrogradation de classe ; ouvriers : réduction de salaire horaire de 0,40 franc. Eu égard à la nature de la faute qui pouvait être assimilée à une désertion, la mesure de ces punitions peut aujourd'hui paraître légère, mais, à ce moment, l'Occupation n'était pas entrée dans une phase du « tout répressif » et les Allemands avaient encore pour projet de se rallier les travailleurs français considérés indispensables à l'armée du *Reich*.

Le 28 mars, les défailtants étaient encore au nombre de 160, puis de 100 – dont une cinquantaine d'artificiers – le 11 avril. Globalement, la situation rentra dans l'ordre, même si le rendement au service de l'Allemagne devait s'en ressentir par la suite et si certains « mutins » ne reparurent jamais dans la manufacture du Relecq-Kerhuon, embarqués pour l'Angleterre<sup>51</sup> ou ayant gagné la clandestinité.

Ce mouvement, *a priori* spontané, consista plus en une réaction contre les nouvelles règles de travail imposées depuis juin 1940 qu'en un élan de résistance concerté répondant à un mot d'ordre syndical ou politique quelconque, notamment d'inspiration communiste.

Le Parti communiste français (PCF) avait été officiellement dissous en septembre 1939 par le gouvernement Daladier<sup>52</sup> mais partout en France, il avait continué de vivre secrètement, notamment autour d'anciens militants de la CGTU. À Brest, la section communiste avait été reconstituée à partir de novembre ou décembre 1939. Dès l'hiver 1940-1941, au moins trois triangles<sup>53</sup> étaient opérationnels

---

51. Le 29 mars 1941, trois ouvriers de la pyrotechnie : M. Potin, ajusteur, Ph. Tanguy, artificier, L. Cloarec, chaudronnier, furent arrêtés suite à la découverte d'un projet d'embarquement pour l'Angleterre. Condamnés pour espionnage, ils furent déportés à Siegburg.

52. Décret du 26 septembre 1939 consécutif à la signature du pacte germano-soviétique (23 août).

53. Arsenal, gare SNCF et un chantier allemand. SAINCLIVIER, Jacqueline, BOUGEARD, Christian, « Quelques aspects du PCF en Bretagne (1938-1941) », dans Jean-Pierre RIOUX, Antoine PROST, Jean-Pierre AZÉMA (dir.), *Les communistes français de Munich à Châteaubriant (1938-1941)*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1987, 439 p., p. 335.

mais leur activité se traduisait surtout par des actions limitées de propagande<sup>54</sup>. Bien que les positions à la base fussent souvent loin de refléter fidèlement celle de la direction clandestine du parti, l'engagement sur le terrain se trouvait entravé par un discours d'appareil qui dénonçait encore à cette époque « la guerre impérialiste des Français et des Britanniques ». Mais plus que les divisions internes sur la question de l'attitude à adopter à l'égard de l'occupant, le mouvement souffrait alors d'une pénurie de militants. Ceux-ci étaient mobilisés, prisonniers en Allemagne ou particulièrement surveillés car déjà bien connus des autorités. Certains avaient d'ailleurs été évacués du secteur de Brest – zone militaire, donc sensible – dès le début de la « drôle de guerre » par les derniers gouvernements de la Troisième République<sup>55</sup> et incarcérés dans des centres de rétention préventifs comme l'île d'Yeu. D'autres se retrouvaient en instance de connaître le même sort dans les camps d'internement administratif, à Choisel-Châteaubriant, Voves ou Aincourt<sup>56</sup>. Le PCF se retrouva donc dans l'obligation de recruter de nouveaux membres, sûrs et ignorés de la police<sup>57</sup>.

C'est à partir de l'été 1941 que l'insoumission communiste devint plus évidente, à la suite du déclenchement de l'opération *Barbarossa* par Hitler<sup>58</sup>. Les actes d'insubordination prirent une tournure plus clairement politique et antiallemande : insultes envers les surveillants, refus de travail ou de mutation, diffusion de tracts et de papillons clairement germanophobes et anti-vichystes.

Mais ce fut l'exécution des otages du camp de Choisel à Châteaubriant – en majorité communistes, unitaires pour un grand nombre<sup>59</sup> –, le 22 octobre 1941, qui fit basculer la CGT clandestine de l'arsenal dans la lutte armée<sup>60</sup>.

Les militants de l'établissement militaire composèrent majoritairement l'appareil bretois du parti communiste clandestin, structuré autour de son triangle de direction, de ses cellules de quartiers et d'entreprises, de son organisation spéciale (Os) chargée

54. Les premières inscriptions mentionnant « A bas les traîtres de Vichy », « Thorez au pouvoir » et, plus singulièrement de la part de communistes, « Vive de Gaulle », furent peintes en rouge sur les murs de Brest les 14 et 16 novembre 1940.

55. Cabinets Daladier et Reynaud.

56. Pour ce qui concerne l'internement administratif des communistes, voir notamment RIOUX, Jean-Pierre, PROST, Antoine, AZÉMA, Jean-Pierre (dir.), *Les communistes français...*, op. cit., chap. 3, « Répression », p. 145-200.

57. La période principalement comprise entre juin 1941 et le printemps 1943 allait voir un renouvellement des cadres du PCF à Brest comme dans l'ensemble de la région.

58. Invasion de l'Union soviétique qui mit de fait un terme au pacte Molotov-Ribbentrop.

59. Dont certains responsables nationaux : Jean-Pierre Timbaud (Métaux), Charles Michels (Cuirs et peaux), Désiré Granet (Papiers-cartons), Jean Grandel (Fédération postale), etc.

60. Déjà, le 25 octobre, pour signifier leur révolte contre les exécutions, 400 travailleurs de l'atelier des Machines du plateau des Capucins (sur un effectif de 600) cessèrent le travail pendant près de trois heures.

des coups de main, de son tribunal du peuple, de sa presse, etc. Dans l'arsenal, les cellules étaient au nombre de six<sup>61</sup> sous l'autorité d'un chaudronnier des Bâtiments en fer (BF) : Albert Rolland.

Entre février et septembre 1942, douze attentats majeurs, dont la tentative d'assassinat d'un policier français « sympathiquement connu pour son zèle, son dévouement, son habileté et sa droiture<sup>62</sup> » – le brigadier Guivarc'h –, furent attribués à ce groupe.

Suite à une opération manquée<sup>63</sup>, l'arrestation de quelques combattants permit à la police française<sup>64</sup>, en étroite collaboration avec la Gestapo, de démanteler l'ensemble du réseau entre le 29 septembre 1942 et le 7 mars 1943. Soixante-sept personnes furent appréhendées et internées dans l'attente de leur jugement par le tribunal militaire allemand du Grand Paris le 28 août 1943. Plusieurs dizaines d'inculpés furent emprisonnées ou déportés en Allemagne pour « agissements en faveur de l'ennemi ». Dix-neuf furent exécutés au Mont-Valérien le 17 septembre. Parmi eux, dix-sept Brestois dont dix ouvriers de l'arsenal, les principaux leaders du syndicat clandestin<sup>65</sup> (tableau 1).

Date	Nature de l'attentat	Lieu	Auteurs présumés*
13 février	attentat à l'explosif	vitrine du local du MSR	<i>Albert Rolland</i>
14 février	attentat à l'explosif	café Quéré	<i>A. Rolland ; Pierre Corre ; Jules Lesven</i>
26 mars	attentat à l'explosif	sous station électrique de l'arsenal	<i>P. Corre ; A. Rolland ; Jean Le Nédélec ; Joseph Ropars</i>
1 <sup>er</sup> mai	attentat à l'explosif	immeuble allemand rue de Verdun – Saint-Marc	<i>J. Ropars ; Albert Rannou</i>
22 juin	sabotage	arsenal	<i>Théodore Drogou</i>
14-15 juillet	sabotage	arsenal courroies des Bâtiments en fer	<i>Raoul Derrien ; Jean Quintric ; Paul Le Gent ; A. Rolland ; P. Corre ; Henri Bénard</i>
21 août	tentative d'assassinat	contre le brigadier de police Jules Guivarc'h	<i>Jean-Louis Prima ; A. Rolland ; Adolphe Le Roux ; J. Ropars ; Etienne Rolland</i>
26 août	Vandalisme	Destruction de la vitrine du bureau d'embauche pour l'Allemagne	<i>Raymonde Vadaine ; Marie « Mimi » Salou ; Lisette X</i>

61. Machines, Artillerie, Bâtiments en Fer, centrale électrique, Mouvements généraux et réparations.

62. *La Dépêche de Brest* des Fouéré père et fils, 22 et 23 août 1942.

63. Le cambriolage d'un bureau de poste, à Kerentrech-Lanester, le 26 septembre,

64. Sur l'ensemble de cette affaire, nous nous référons principalement à l'imposant rapport de la police judiciaire de Rennes du 24 novembre 1942, Arch. dép. Finistère 200 W 70.

65. Liste des fusillés : *Ropars Joseph, Le Guen Louis, Rolland Étienne, Rolland Albert, Vuillemin Charles, Le Gent Paul, Argouarc'h Lucien, Monot Paul, Departout Théophile, Quintric Jean, Rannou Albert, Berger André-Pierre, Giloux Yves, Primas Jean-Louis, Le Bail Louis, Lafleur Eugène, Abalain Albert, Moreau Henri, Teurroc Jean* (en italique, les ouvriers de l'arsenal de Brest, auxquels il est nécessaire de rajouter J. Lesven et P. Corre, capturés en mars dans la Sarthe et exécutés le 1<sup>er</sup> juin 1943).

Date	Nature de l'attentat	Lieu	Auteurs présumés*
3 septembre	attentat à l'explosif	arsenal – école de maistrance	<i>A. Rolland ; P. Corre ; J. Ropars ; Louis Departout ; Paul Monot</i>
3 septembre	attentat à l'explosif	arsenal – atelier Bois	<i>A. Rolland ; P. Corre ; P. Monot ; J. Ropars ; L. Departout</i>
20-21 septembre	attentat à l'explosif	<i>Gasthaus der Seekommandanten</i>	<i>Lucien Argouarc'h ; P. Monot</i>
21 septembre	attentat à l'explosif	pylône électrique à Saint-Marc	<i>J. Ropars</i>

Tableau 1 – Les douze attentats commis par l'Os de Brest entre février et septembre 1942 (\* en italique, les ouvriers de l'arsenal de Brest)

Ce coup de filet décapita un temps l'Os à Brest mais ne mit pas un terme à la lutte armée. Les militants syndicalistes qui avaient échappé à la rafle de septembre 1942 continuèrent le combat au sein des Francs-tireurs et partisans français (FTPF)<sup>66</sup> mais, en raison de l'emprisonnement de la plupart de leurs leaders, d'une répression croissante et d'une surveillance renforcée dans un établissement déjà étroitement contrôlé en temps de paix, l'arsenal ne devait plus être le centre névralgique de la Résistance brestoise qu'il avait été depuis 1940.

L'activité antiallemande n'y reprit réellement qu'au printemps 1943. Le 29 avril, deux déflagrations se faisaient entendre dans la salle des « cellules » de la centrale électrique, entraînant de légers dégâts matériels. Les 17 juillet, 31 août et 12 octobre, trois attentats visant cette fois à tuer furent perpétrés au plateau des Capucins. À chaque reprise, un obus de 75 mm fut placé dans le soubassement d'une machine-outil. Le second de ces sabotages entraîna la mort d'un travailleur militaire allemand.

Mais pour marquer l'opinion, il fallait aller plus loin et frapper de plus en plus durement à l'intérieur même de la cité du Ponant. Les attentats meurtriers contre des personnes précisément identifiées allaient caractériser les derniers mois de l'Occupation à Brest comme dans l'ensemble des zones rurales du département<sup>67</sup>. Ainsi, les collaborateurs notoires furent les premiers à devoir rendre des comptes. Le 9 décembre 1943 à 17 h, rue Kergorju, le secrétaire fédéral du Parti populaire français (PPF)<sup>68</sup> et interprète de la *Kriegsmarine*, Romain Arghiropol d'Arghir (ou d'Argyr), fut assassiné d'un coup de revolver par deux jeunes communistes. Le même jour, vers 22 h, le délégué brestois de la Légion des volontaires français

66. La plupart des membres de l'Os avaient été reversés dans les FTPF au cours de l'été 1942.

67. 12 décembre 1943 : assassinat de l'abbé Yan Vari Perrot à Scrignac.

68. Parti populaire français créé par Jacques Doriot, principale formation politique française fasciste.

contre le bolchevisme (LVF), Léopold Fillang<sup>69</sup>, essayait quatre coups de revolver mais n'était que légèrement blessé. Le 16, à 22 h, deux gardiens de la paix en faction devant la prison de Pontaniou étaient attaqués, dévêtus et désarmés par six à huit individus se disant communistes. Dans la soirée du 24 décembre, c'était au tour du foyer du soldat (*Soldatheim*) de Morlaix d'être visé par un attentat à la grenade. Dix-sept militaires furent blessés, dont un grièvement. En répression, les Allemands arrêtaient cinquante-neuf jeunes de la ville et de la région et les déportèrent le 2 janvier outre-Rhin, *via* Compiègne<sup>70</sup>. Il s'agissait là d'une première dans le département en matière d'envoi massif d'otages en Allemagne. Parmi eux, un apprenti de l'arsenal de 17 ans : Yves Cueff<sup>71</sup>. Le 21 janvier 1944, Alain de Saint-Méloir, inspecteur régional de la LVF à Rennes en visite chez Fillang, reçut une balle dans la jambe mais échappa à la mort.

Malgré cet échec, les attaques étaient incontestablement de plus en plus meurtrières. Mieux armées et mieux organisées car mieux financées et mieux coordonnées, les opérations aboutissaient plus souvent qu'auparavant. La répression s'en fit d'autant plus rigoureuse. Les rafles devinrent plus nombreuses comme les exécutions, souvent sommaires, dans toute la région.

Le 26 mars 1944, le contre-amiral Jean-Baptiste Le Normand, retraité depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1943<sup>72</sup>, et son frère Guy, professeur d'allemand, étaient assassinés dans la résidence du premier à Poul ar Velin en Guipavas. Cet attentat, selon toute vraisemblance imputable aux militants communistes de l'arsenal, créa un certain émoi parmi les habitants. Contrairement à ce qui avait pu se passer lors des exécutions de collaborateurs notoires, ses auteurs ne s'attirèrent pas la sympathie de l'ensemble de la population. Si, globalement, et en abondant dans le sens de Lars Hellwinkel<sup>73</sup>, l'état-major de la Marine française semble avoir eu une attitude relativement complaisante vis-à-vis de la *Kriegsmarine*, le préfet maritime « virtuel » qu'était Jean-Baptiste Le Normand n'avait vraisemblablement fait que suivre les

---

69. Malgré l'activité relativement réduite de ce mouvement à Brest, la LVF cristallisait l'hostilité des résistants et notamment des communistes. Notons que le 25 avril 1944 à Quimper, Bernard Massotte, membre local de la LVF, était assassiné.

70. Cf Daniel COLLET, « Les soixante otages de Morlaix », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 2002, t. LXXX, 259-290

71. Déporté à Buchenwald sous le matricule 42 901.

72. Il fut remplacé par Jean Négadelle qui conserva ce poste jusqu'au 12 août 1944.

73. HELLWINKEL, Lars, *Brest, base navale de la Kriegsmarine...*, *op. cit.* D'autres travaux, au contraire, tendraient à mettre en avant le comportement résistant de Le Normand et de l'ensemble de la Marine française basée à Brest pendant l'Occupation, au risque, il est vrai, d'occulter l'aspect collaboration d'État et l'implication des ouvriers de l'établissement dans l'action clandestine. Voir, par exemple, VULLIEZ, Albert, *Brest au combat, 1939-1944*, La Découverte, Bouhet, 2004, 237 p.

directives de Vichy dans sa collaboration d'État avec l'Allemagne nazie, sans pour autant avoir fait preuve d'un zèle particulier au service de l'armée d'occupation<sup>74</sup>.

Le 20 avril, ce fut au tour du sous-chef de la section spéciale de la police de sûreté à Brest, Blaise, d'être grièvement atteint par trois coups de feu. Touché au côté et au bras, il s'en tira, mais selon les dires des Renseignements généraux (RG)<sup>75</sup>, cet attentat reflétait le sentiment général d'hostilité que certains milieux éprouvaient à ce moment pour la police française. Il faisait, en outre, écho aux quelques mots que Charles Vuillemin avait pu faire parvenir à sa mère à la veille de son exécution : « N'oubliez pas les inspecteurs français, ils ont été ignobles !<sup>76</sup> ».

### *Collaboration d'État et Charte du travail : résistance professionnelle*

Dans le domaine professionnel, l'attitude des organisations ouvrières fut identique face à un gouvernement qui s'engageait de plus en plus résolument dans la voie du collaborationnisme. Au demeurant, elle ne faisait que refléter l'opinion de l'ensemble de la population brestoise. Celle-ci, qui n'avait jamais fait preuve de germanophilie ni d'une admiration sans borne pour le Maréchal, basculait progressivement mais massivement dans l'hostilité à Vichy.

Accentué par la rafle de septembre 1942, ce sentiment fut renforcé en octobre par un événement qui devait toucher une nouvelle fois de plein fouet les ouvriers de l'arsenal.

Les besoins du *Reich* en main-d'œuvre ne cessaient d'augmenter à mesure que le conflit se prolongeait. À la suite de l'ouverture du front de l'Est, la pénurie de travailleurs, devenus soldats, s'amplifia de manière prodigieuse. Pour combler ces vides et sous la pression de l'occupant, Vichy décida de déplacer des travailleurs français outre-Rhin, soutenant du même coup l'industrie de guerre allemande. Pour y parvenir, l'État français eut recours, à l'été 1942, au système de la Relève<sup>77</sup> qui visait à échanger un prisonnier de guerre retenu en Allemagne contre trois spécialistes français volontaires. Malgré des salaires et des avantages alléchants, de même qu'une propagande permanente par voie de tracts, brochures et affiches

74. À l'exception des communistes qui continuèrent de dénoncer l'attitude collaborationniste de Le Normand et du directeur des constructions navales Hugé après la Libération, nombreux furent ceux qui avancèrent, *a posteriori*, que le contre-amiral avait évité bien des désagréments aux ouvriers du port au cours de la guerre.

75. Rapport du commissaire des RG le 22 avril, Arch. dép. Finistère – 200 W 47. Le 18 juillet, Blaise n'eut pas la même chance et il tomba sous les balles de résistants à Lambézellec.

76. Voir CALVES, André, *J'ai essayé de comprendre*, mai 1993, consultable sur : <http://andre-calves.org>.

77. Décision prise suite à l'ordonnance du *Gauleiter* Fritz Sauckel, commissaire général du *Reich* chargé des problèmes de la main-d'œuvre, et au discours resté célèbre de Pierre Laval du 22 juin.

en provenance du ministère de l'Information<sup>78</sup>, l'appel au volontariat se solda par un échec<sup>79</sup>. Les autorités décidèrent alors de recourir aux réquisitions. L'arsenal y fut astreint au début de l'été 1942. Après de multiples tractations, la taxation initiale – entre 1 000 et 1 200 spécialistes des métaux – fut revue à la baisse et 607 ouvriers furent désignés pour partir à Hambourg<sup>80</sup>, pour la plupart contre leur gré. Tous les subterfuges étaient bons pour y échapper : faux certificats médicaux, fausses déclarations de situation familiale<sup>81</sup>. Le jour du départ, le 22 octobre 1942, il en manquait 105 à l'appel<sup>82</sup>. Nombre d'entre eux avaient gagné la clandestinité, mais quand la foule des Brestois accompagna le train des partants, un sentiment d'hostilité au Maréchal et à sa politique avait gagné l'ensemble de la population. Une opinion générale qui ne fit que s'amplifier avec l'instauration du Service du travail obligatoire (Sto) en février 1943 et que relate le militant trotskyste André Calvès dans ses mémoires :

« À dater de ce jour [...] quand les Allemands voudront des travailleurs pour le Reich, ils devront les arrêter d'abord. L'idée qu'on est nombreux à vouloir résister est née à Brest, ce soir-là<sup>83</sup>. ».

Les multiples tentatives engagées par Vichy pour se rallier le prolétariat et notamment les anciens syndicats dans son projet de Révolution nationale ne soulevèrent pas plus l'enthousiasme des travailleurs.

La principale loi de Vichy dans ce domaine fut incontestablement celle du 4 octobre 1941, relative à la Charte du travail<sup>84</sup>. Destinée à remplacer les syndicats par un système corporatif contrôlé par l'État, elle visait à supprimer toute référence à la lutte des classes en régulant les relations entre salariat et patronat. Mais le ministre du Travail René Belin, ancien haut responsable confédéré de la CGT, n'obtint aucun

78. Et relayée par la presse collaborationniste dont de *La Dépêche de Brest*. Le 20 octobre 1942, le quotidien de la place Wilson titrait : « La vérité sur le travail des ouvriers français en Allemagne – Contre les mensonges des capitalistes ennemis de l'Europe ».

79. Le 2 septembre 1942, la commission dite « d'information de la Relève » du Finistère constatait amèrement qu'au 31 août, seuls 245 travailleurs dont quarante et un spécialistes s'étaient présentés auprès des bureaux d'embauche pour l'Allemagne.

80. Le principal convoi, celui du 22 octobre, achemina vers Hambourg 488 travailleurs avec leur encadrement. Le second convoi partit le 2 novembre suivant avec vingt-huit de leurs collègues, Service historique de la Marine, Brest, 1 S 112. Les chiffres varient selon les sources. L. Hellwinkel évoque 487 départs le 22 octobre, puis une quarantaine le 1<sup>er</sup> novembre et soixante-huit le 4 (Arch. mun. Brest), portant le total de partants à 595. Pour notre part, nous nous en sommes tenus aux chiffres fournis par le Service historique de la Marine de Brest et les statistiques préfectorales, Arch. dép. Finistère, 1W 198, 181 W 32.

81. Initialement, seuls les célibataires sans charge de familles et en bonne santé pouvaient être désignés.

82. À Lorient, ils étaient plus de 200 défaillants.

83. CALVES, André, *J'ai essayé de comprendre...*, *op. cit.*

84. LE CROM, Jean-Pierre, *Syndicats nous voilà...*, *op. cit.*

succès dans le Finistère. Selon Eugène Kerbaul<sup>85</sup>, des émissaires vichystes vinrent à Brest, fin 1941, pour tenter de convertir les principaux responsables de ce qu'il restait de l'union départementale de la CGT. Charles Drapier, Charles Berthelot et François Prigent furent convoqués, mais refusèrent d'adhérer au nouveau dispositif. Celui-ci n'obtint pas plus de succès de la part de la CFTC ni même du patronat – à l'exception de quelques jeunes entrepreneurs – qui semblait attaché à l'ancien mode de fonctionnement... « par incompréhension », aux dires des émissaires de René Belin. Pour les groupements ouvriers, les principes même du syndicat unique, de la hiérarchisation selon des méthodes antidémocratiques et de la suppression du droit de grève (art. 5 de la loi du 4 octobre 1941) heurtaient les cégétistes comme les chrétiens dans leur dignité politique et syndicale.

En définitive, dans le Finistère, la mesure phare de Vichy en matière d'organisation professionnelle ne put être mise en place qu'au début 1944, et encore, uniquement de manière très partielle<sup>86</sup>. La Charte du travail – à l'exception de son volet social<sup>87</sup> – s'y résuma globalement à un échec retentissant, notamment dans les milieux généralement considérés les plus revendicatifs. Brest et son arsenal n'y firent pas exception<sup>88</sup>.

Pas plus que nous n'avons voulu suivre l'évolution de la pensée de certaines « figures » incontournables du pacifisme brestois du début du siècle, il ne nous est possible d'évoquer ici la multitude de comportements individuels qui émergèrent à l'épreuve de la Seconde Guerre mondiale ni de laisser penser, notamment par omission, qu'il n'y eut de Résistance que communiste dans l'établissement militaire au cours cette période. De nombreux ouvriers de l'arsenal – socialistes, gaullistes,

---

85. KERBAUL, Eugène, *1918-1945 : 1640 militants du Finistère : dictionnaire biographique des militants ouvriers du Finistère élargi à des combattants de mouvements populaires de Résistance*, Bagnolet, E. Kerbaul, 1988, 288 p., p. 22.

86. L'accélération de la constitution de syndicats uniques, de plus en plus noyautés par les collaborationnistes et les miliciens, se fit remarquer principalement à la suite de la nomination de Marcel Déat, chef du Rassemblement national populaire (RNP), au secrétariat d'État au Travail, le 16 mars 1944. Mais dans les départements bretons, les rares syndicats uniques constitués à cette époque ne semblent avoir eu qu'une activité fictive. Sur la question de l'adhésion des organisations ouvrières de Bretagne à la Charte du Travail, voir notamment BOUGEARD, Christian, « Le syndicalisme ouvrier en Bretagne du Front populaire à la Seconde Guerre mondiale », *Le Mouvement Social*, n° 158, 1992, p. 59-86.

87. Celui-ci s'était notamment concrétisé par la création des comités sociaux d'entreprises – les comités patates (« seule véritable réussite de la Charte du Travail » selon LE CROM, Jean-Pierre, « Comités d'organisation et comités sociaux ou l'introuvable interpénétration de l'Économique et du Social », consultable sur : <http://halshs.archives-ouvertes.fr>, p. 255) – qui procurèrent de nombreux avantages aux travailleurs en cette période difficile (restaurant à bas coût, jardins ouvriers, colonies de vacances). Ils furent d'ailleurs maintenus à la Libération.

88. En février 1944, les commis et agents techniques de l'arsenal de Brest, bravant les sanctions éventuelles, démissionnèrent de leur association provisoire pour notifier leur refus d'adhérer au projet de statuts déposé par le gouvernement.

chrétiens, cégétistes confédérés hostiles au communisme mais également à Vichy, sans opinion politique déterminée – rejoignirent à titre personnel la clandestinité dans des réseaux de toutes obédiences, que ceux-ci fussent spécialisés dans le renseignement, l'évacuation de pilotes ou la propagande. Des organisations non communistes plus ou moins structurées autour de travailleurs de l'arsenal virent également le jour au cours de l'Occupation. Nous mentionnerons le groupe du patronage catholique de Saint-Martin, dit « groupe Jean-Louis Élie », qui comptait au moins douze salariés de l'établissement. Le réseau ayant été découvert dès le printemps 1941, onze de ses membres furent fusillés au Mont-Valérien le 10 décembre de la même année<sup>89</sup>. Sans oublier les trotskistes de Gérard Trévien, ouvrier aux Bâtiments en fer, qui engagèrent une action de fraternisation avec des soldats allemands, constituant ainsi une forme de résistance tout à fait originale à Brest et dans l'ensemble du pays. Ils furent infiltrés, dénoncés, exécutés pour certains et, pour la plupart des autres, déportés à Nordhausen-Dora.

Les influences politiques et les formes de résistance furent donc multiples<sup>90</sup> mais nos recherches ne nous ont permis de caractériser qu'un seul mouvement, *a fortiori* de lutte armée, organisé sur les bases d'un syndicat – même officiellement dissous et illégal – à l'arsenal.

## Conclusion

Le comportement des syndicats ouvriers au cours des deux Guerres Mondiales présente donc certains points communs malgré des contextes et des conclusions parfois différents. C'est pourquoi nous avons voulu mettre en perspective – à travers un survol très rapide des événements – ces deux moments clés de l'histoire syndicale de l'arsenal de Brest, qui sont également représentatifs de l'évolution de la CGT en France à ces mêmes moments.

Groupuscule de pacifistes accusés d'antinationalisme et condamnés pour « germanophilie » d'un côté ; cellules de combattants de l'ombre qui avaient payé le « prix du sang », encensés pour leur patriotisme et leur sentiment « anti-boche » de l'autre, les retombées politiques et syndicales que ces militants retirèrent de leur

---

89. Une rue, près de la mairie de Brest, leur a été dédiée : la rue des Onze-martyrs.

90. Le comité féminin brestois, piloté dans l'ombre par le Pcf clandestin, prit également sa part dans les mouvements d'insoumission à l'État et à l'occupant. Mené par Marie Miry, épouse d'Ernest, ouvrier de l'arsenal et figure charismatique de la CGTU puis de la CGT d'après-guerre, il appela à manifester le 28 juin 1942 devant la mairie de Brest pour du pain, des pommes de terre et du charbon. L'année suivante, le 27 mai à Daoulas, une manifestation identique fut organisée contre la non-délivrance de la ration de beurre du mois. Elle fut suivie d'une autre, quelques jours plus tard au Relecq-Kerhuon quand 200 à 300 femmes défilèrent pour réclamer du pain et des vêtements pour leurs enfants.

action clandestine furent diamétralement opposées selon que le pouvoir combattu sortît vainqueur ou vaincu du conflit.

Les libertaires n'ayant pu empêcher la Grande Guerre ni le ralliement à l'Union sacrée, celle-ci sonna le glas de l'option anarcho-révolutionnaire à la CGT qui se scinda alors pour se diriger vers le bolchevisme ou le réformisme. La Seconde Guerre mondiale devait consacrer, pour un temps tout au moins, la voie communiste au détriment de la voie modérée de la confédération. Mais, une nouvelle fois, celle-ci n'allait pouvoir surpasser ce qui avait déjà été à l'origine de la fracture de 1921, c'est-à-dire l'ingérence des partis politiques, en l'occurrence celle du PCF, dans l'action syndicale. À l'arsenal comme dans l'ensemble du pays, ces dissensions allaient mener à la scission de 1948 avec la CGT-Force ouvrière.

Alain LE MOIGNE  
doctorant en histoire contemporaine,  
Centre de recherche bretonne et celtique,  
Université de Bretagne occidentale, Brest

## RÉSUMÉ

Au cours des deux Guerres Mondiales, l'arsenal de Brest fut le théâtre d'une activité syndicale clandestine destinée à combattre les politiques menées par les gouvernements en place.

Pendant la Grande Guerre, celle-ci fut le fait de militants libertaires fidèles aux origines anarcho-syndicalistes de la CGT et qui considéraient que la confédération avait renié ses idéaux pacifistes et internationalistes en ralliant l'Union sacrée en août 1914.

Entre 1940 et 1944, les raisons qui menèrent les travailleurs sur le chemin de la rébellion apparaissent immédiatement plus évidentes et l'opposition de la CGT officiellement dissoute se manifesta à l'encontre du pouvoir de Vichy, de sa politique de collaboration d'État et de ses volontés de Révolution nationale ; une attitude anti-maréchaliste qui se doublait d'actes de résistance armée à l'encontre de l'occupant et des collaborateurs notoires.

Groupuscule de pacifistes accusés d'antinationalisme et condamnés pour « germanophilie » d'un côté ; cellules de combattants de l'ombre qui avaient payé le « prix du sang », encensés pour leur patriotisme et leur sentiment « anti-boche » de l'autre, les retombées politiques et syndicales que ces militants retirèrent de leur action clandestine furent diamétralement opposées selon que le pouvoir combattu sortît vainqueur ou vaincu du conflit.